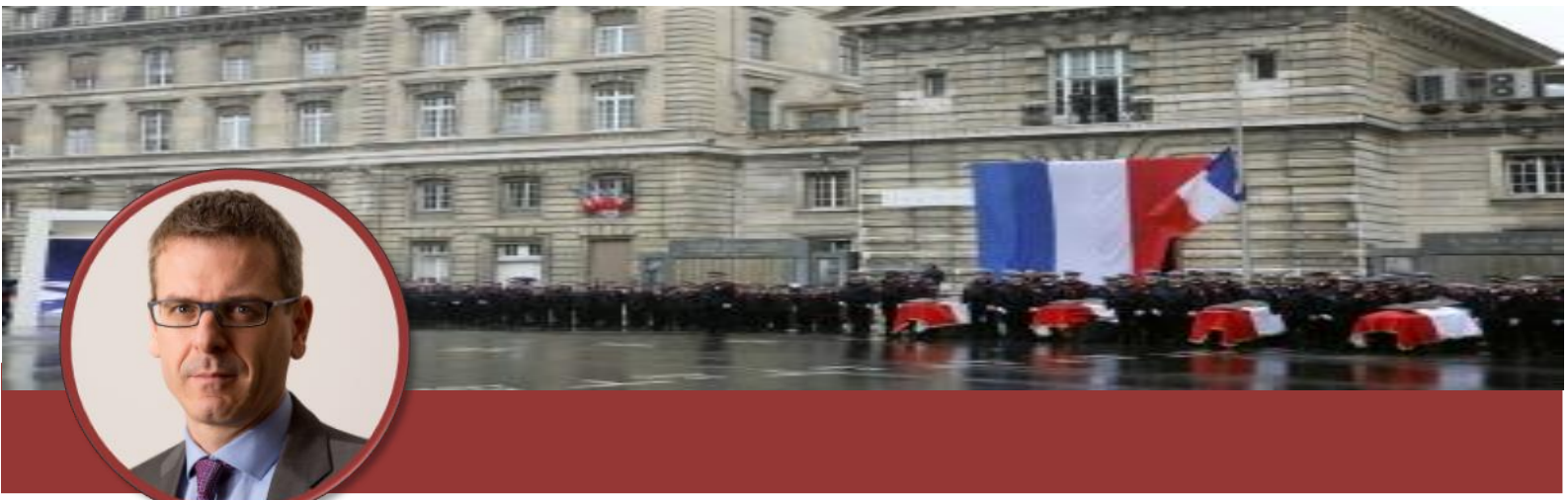
LA NEWSLETTER

- Décembre 2019 -

Centre de Réflexion sur la Sécurité Intérieure



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Chers amis lecteurs,

L'année 2019 de la sécurité s'achève comme elle a commencé : dans la tension autour des manifestations sociales, qui sollicitent toujours rudement nos forces mobiles.

Mais le terrorisme reste la première inquiétude des français d'après l'enquête annuelle « Cadre de vie et sécurité » réalisée par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) publiée ce 12 décembre. De fait, tant le terrible attentat du 3 octobre dernier à la Préfecture de Police de Paris, qui fait planer encore davantage le spectre d'une menace «Blue on Blue» sur notre territoire (cf. mon interview au Figaro le 8 octobre 2019), que la mort en opération de 13 militaires français engagés dans la mission Barkhane au Sahel, nous rappellent que la menace islamiste ne faiblit pas.
D'une façon plus générale, la violence augmente toujours dans notre pays, comme l'a relevé le Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur Laurent Nunez lors du colloque de rentrée organisé par le CRSI le 26 septembre dernier, dont vous trouverez un compte-rendu ci-après.

En cette fin d'année, le CRSI a structuré son organisation avec un comité stratégique que nous vous présentons dans cette newsletter. Et nous sommes heureux d'être associés aux travaux du Livre Blanc de la Sécurité Intérieure (que j'appelais publiquement de mes vœux depuis un an), auxquels le Préfet Christian Lambert et moi-même participons activement.
2020 s'annonce donc comme une année charnière pour la sécurité intérieure de notre pays, et le CRSI entend plus que jamais jouer son rôle de force de propositions et de conseil. D'ici là, toute l'équipe du CRSI vous souhaite un Joyeux Noël et d'excellentes Fêtes de fin d'année, avec une pensée particulière pour celles et ceux qui sont mobilisés pour en assurer la sécurité.

Bonne lecture à tous !

Thibault de MONTBRIAL
Président du CRSI

LE FOCUS DU CRSI

Terrorisme et radicalisation :

Depuis le début de la décennie, plus de **30 000** djihadistes étrangers sur zone syro-irakienne, dont **3 000 à 5 000** provenant de pays européens. Parmi les quelques **1700** français :
- environ **700** personnes sont encore sur zone (**57 %** d'hommes et **43 %** de femmes) ;
- plus de **300** personnes sont présumées mortes depuis le début des filières djihadistes ;
- un nombre limité de personnes est présent dans un pays tiers après avoir effectué un séjour sur zone.

Aux djihadistes encore sur zone, s'ajoutent plus de 500 mineurs. Une centaine de mineurs, le plus souvent très jeunes, ont été rapatriés sur le territoire français et pris en compte au titre de la protection des mineurs et de l'assistance éducative sous l'autorité d'un magistrat (santé, social, éducatif, ...).

Près de **300** personnes majeures sont aujourd'hui revenues sur le territoire national et ont été judiciarisées. À l'automne 2019, environ **21 000** personnes étaient enregistrées au FSPRT (Fichier des signalements pour la prévention et la radicalisation à caractère terroriste), dont une part conséquente fait toujours l'objet d'un suivi actif.

(source : Ministère de l'Intérieur)

89 % des français personnes interrogées au cours de l'étude considéraient que les risques d'attaques terroristes restent élevés en France. *(source : Statista, octobre 2019)*

Le CRSI vous recommande l'étude de Fondapol (http://www.fondapol.org/) :
« Les attentats islamistes dans le monde 1979-2019 »
Lors des 40 dernières années...
■ **33.769** attentats islamiste ont eu lieu dans le monde
□ **167.096** personnes ont perdu la vie à cause du terrorisme islamiste
➢ **L'étude en libre accès : http://bit.ly/2Nzrht8**

L'événement du CRSI : conférence de rentrée du 26 septembre 2019 sur l'état des menaces



Le colloque qui s'est tenu le jeudi 26 septembre 2019, dans les salons d'honneur du Quartier des Célestins de la Garde Républicaine à Paris, a été ouvert par le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Intérieur, Monsieur Laurent Nuñez.
En présence de nombreuses personnalités du monde de la sécurité (police, gendarmerie, armée, sociétés privées…) et d'une vingtaine de journalistes, le CRSI a reçu :

- Le Préfet Pierre Bousquet de Florian, Coordinateur National du Renseignement et de la lutte anti-terroriste à l'Elysée
- Madame l'inspectrice générale Brigitte Jullien, cheffe de l'Inspection Générale de la Police Nationale (IGPN)
- Le Général de division Didier Quenelle, adjoint au chef de la Direction du Renseignement et de Sécurité de la Défense (DRSD)

Les débats avec le Président du CRSI Thibault de Montbrial et la salle sont été précédés par un mot d'accueil du Major Général de la Gendarmerie Nationale (MGGN), le général de corps d'armée Christian Rodriguez, devenu depuis le nouveau Directeur Général de la Gendarmerie Nationale (DGGN).

Extraits de presse sur cette grande conférence :

« Une menace terroriste toujours présente et une préoccupation devant la flambée des «subversions violentes»… Tels sont deux des constats dressés jeudi lors de la conférence de rentrée du Centre de réflexion sur la sécurité intérieure fondé en 2015 par l'avocat Thibault de Montbrial. Un panel impressionnant (le secrétaire d'État Laurent Nunez, le coordinateur national du Renseignement et de la lutte antiterroriste, Pierre Bousquet de Florian, l'inspectrice générale de la police nationale, Brigitte Julien ou encore le général Didier Quenelle, de la très discrète Direction du renseignement et de la sécurité de la défense) était réuni pour traiter du thème: «Sécurité intérieure: état des menaces et perspectives». Concernant la menace terroriste islamiste, Laurent Nuñez, qui a plus généralement insisté sur le lancement de la réflexion sur le futur «livre blanc de la sécurité intérieure», a souligné qu'après les revers de l'État islamique, on observait une certaine dispersion, encore … »
Source : Le Figaro.
Lire la suite ici : https://www.lefigaro.fr/actualite-france/la-france-est-toujours-exposee-au-danger-terroriste-20190927



« Alors qu'un Livre blanc sur la sécurité intérieure est en chantier, les forces de l'ordre révisent leur doctrine opérationnelle face aux violences de plus en plus fréquentes dans les manifestations.
Lors de son discours de politique générale, le 12 juin, le Premier ministre Edouard Philippe annonçait que « le ministre de l'Intérieur et le Secrétaire d'Etat engageront dès cet été la rédaction d'un livre blanc sur la sécurité intérieure ainsi que d'une future loi de programmation. » Le 26 septembre, le Centre de réflexion sur la sécurité intérieure, un organisme indépendant, organisait une conférence sur le thème de « l'état des menaces » en présence du secrétaire d'Etat à l'Intérieur Laurent Nuñez.
A la menace terroriste est donc venue s'ajouter celle de la « subversion violente ». C'est dans ce contexte décrit par Laurent Nuñez, secrétaire d'Etat à l'Intérieur, que se prépare le Livre blanc sur la sécurité intérieure. Annoncé en juin dernier par le Premier ministre, ce document devrait être rédigé d'ici à la fin de l'année et servir de base à une loi de programmation. Le précédent livre blanc sur la « sécurité publique » date de 2011, alors qu'un autre, spécifiquement consacré à la lutte contre le terrorisme remonte à 2006. En plein effort doctrinal, comment l'exécutif aborde-t-il la « sécurité intérieure » ? Une récente réunion du Centre de réflexion sur la sécurité intérieure (CRSI), animée par l'avocat Thibault de Montbrial, a permis d'aborder quelques réponses autour de plusieurs concepts. Et notamment celui de « subversion violente. »…
Source : Le Figaro.
Lire la suite ici :
https://www.lopinion.fr/edition/politique/comment-ministere-l-interieur-veut-s-adapter-a-subversion-violente-198969



Photos de la conférence à retrouver ici :
https://www.crsi-paris.fr/activites-productions/nos-activites

FOCUS…

L'attentat à la Préfecture de Police de Paris

1. Les faits

- Jeudi 3 octobre 2019, à partir de 12h53, au sein même de la Préfecture de Police de Paris (75), un informaticien, Mickaël Harpon, personnel employé au sein de la Direction du Renseignement de la Préfecture de Police (DRPP), muni d'un couteau de cuisine métallique de 33 cm avec d'une lame de 20 cm et d'un couteau à huitres, entame un périple meurtrier. Il tue 4 collaborateurs de la Préfecture de Police, et en blesse grièvement un cinquième.

- Arrivé dans la cour de la Préfecture de Police, Mickaël Harpon est mis en joue par un jeune gardien de la paix stagiaire en poste depuis six jours et âgé de 24 ans. Malgré les sommations du policier, l'assaillant se met à courir vers lui, pointant son couteau. Le gardien de la paix fait alors feu à trois reprises avec son arme longue et le tue.

- « Le périple meurtrier de l'assaillant a duré 7 minutes entre son arrivée au bureau à 12h53 et sa neutralisation à 13 heures », a déclaré le Procureur National Anti-Terroriste Jean-François Ricard.

<u>Bilan</u> : 4 morts et 1 blessé

2. Ce qu'il faut en retenir

- Mickaël Harpon travaillait depuis seize ans à la Préfecture de Police de Paris. Il était employé au bureau de maintenance informatique de la direction du renseignement. Sourd depuis une méningite, il s'était converti à l'Islam voilà une dizaine d'années. Son casier judiciaire était vierge. Des faits de violences conjugales lui avaient, toutefois, valu un blâme.

- La chronologie démontre que le crime de Mickaël Harpon était prémédité : À 12 h 18, il quitte son bureau, direction un magasin de la rue Saint-Jacques voisine, y achète un couteau métallique doté d'une lame de 20 cm et un couteau à huîtres. Il retourne, ensuite, à la Préfecture de Police quelques minutes plus tard après avoir fait un rapide détour, le temps de dissimuler ses armes sur lui. Muni d'un laissez-passer, il n'est pas dans l'obligation de franchir le portique de sécurité.

- La connotation islamiste est avérée : le matin même de l'attaque, l'assaillant a échangé 33 SMS avec son épouse, des messages à connotation religieuse se terminant par «Allahu akbar» et « Suis notre prophète bien aimé et médite le Coran ». Et dans la nuit précédant l'attaque, des voisins de Mickaël Harpon l'ont entendu crier plusieurs fois «Allahu akbar». Toujours selon les premiers éléments de l'enquête tels que la presse et le Parquet en ont rendu compte, l'assaillant avait noué plusieurs contacts ces derniers mois avec la mouvance islamiste salafiste. Surtout, il avait déjà fait part en juillet 2015 de son approbation de l'attentat commis au journal Charlie Hebdo en janvier 2015. Enfin, depuis quelques mois, Mickaël Harpon avait changé d'habitude vestimentaire pour se rendre à la mosquée. « Il adhérait à une vision radicale de l'Islam », a expliqué le Procureur National Anti-Terroriste, Jean-François Ricard.





FOCUS…

« Sans doute l'attentat le plus grave sur notre sol depuis le 13 novembre 2015 »

➔ **Interview du 8 octobre 2019 de Thibault de MONTBRIAL, Président du CRSI au Figaro** (propos recueillis par Eugène BASTIÉ) : **« L'attentat le plus grave sur notre sol depuis le 13 novembre 2015 »**

PROPOS RECUEILLIS PAR
EUGÉNIE BASTIÉ
EugenieBastie

LE FIGARO. - Comment qualifier la gravité de l'attaque terroriste qui a eu lieu à la préfecture de police de Paris ?

Thibault de MONTBRIAL. - L'attaque de la préfecture de police de Paris du 3 octobre 2019 peut être considérée comme la plus grave sur notre sol depuis le 13 novembre 2015. Depuis quatre ans la France a subi plusieurs attentats. Certains ont eu un coût humain très élevé, comme à Nice en 2016. Mais celui de la Préfecture est d'une nature différente : c'est la première attaque « blue on blue », où un membre des forces de l'ordre prend pour cible ses camarades. L'expression « blue on blue » a été forgée par les Américains en Afghanistan, après que certaines forces afghanes armées et entraînées par les Occidentaux se furent retournées contre eux.

C'est donc un attentat gravissime qui s'est déroulé à la préfecture de police de Paris. Il implique en outre un informaticien travaillant dans un service de renseignement, qui disposait potentiellement de l'accès à un nombre vertigineux d'informations.

L

est que le tueur
mbre très élevé
me le président
é intérieure*.

L'une des urgences est de savoir à quels fichiers il avait accès, une autre consistant évidemment à connaître ses contacts dans le détail en France, et, le cas échéant, à l'étranger. Cette affaire est une véritable catastrophe.

Faut-il parler comme le fait l'opposition de « scandale d'État » ?

L'opposition mélange la dénonciation de dysfonctionnements évidents, comme le fait que Mickaël Harpon n'ait pas été mis hors circuit dès 2015, avec des attaques ad hominem dont certaines sont de mauvaise foi, comme imputer une responsabilité à Laurent Nuñez pour des faits de 2015 alors qu'il avait quitté la préfecture quatre mois avant les faits signalés.

L'honnêteté intellectuelle commande de rappeler que depuis la tuerie de novembre 2015, des dizaines d'attentats ont été déjoués. Des réformes juridiques et des réorganisations opérationnelles importantes ont été faites notamment ces dernières années. D'autres feraient-ils mieux s'ils étaient au pouvoir ? C'est en réalité avant tout un état d'esprit général qu'il faut changer. Mais il est vrai que le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner ne s'est pas rendu service en se prononçant sur le fond moins de trois heures après les faits. Il aurait été plus prudent de s'en tenir à la compassion et au constat de la gravité des faits. D'autant que les circonstances évoquaient fortement en elles-mêmes la possibilité d'un attentat islamique.

Le parquet national antiterroriste (PNAT) a-t-il mis trop de temps à se saisir de l'affaire ?

Le PNAT s'est saisi 29 heures après les faits. Dès lors que le procureur a expliqué, samedi, que les éléments tangibles ne sont apparus que le matin du deuxième jour, je ne vois pas de problème à ce que la saisine du parquet soit intervenue à ce moment-là. La qualification d'acte terroriste prémédité ne peut pas être décidée à la légère.

Plus généralement, y a-t-il eu une forme d'aveuglement quant à la radicalisation du tueur ?

Sur le fond, il y a eu un dysfonctionnement majeur. Selon le procureur et la note de la direction du renseignement de la préfecture de police (DRPP) datant de samedi, Mickaël Harpon a tenu, au cours de l'été 2015, des propos relevant de l'apologie du terrorisme concernant l'attentat de *Charlie Hebdo*. Un agent d'un service de renseignement qui se réjouit d'un attentat ! Il est incompréhensible que ces propos, qui constituent un délit, n'aient pas remonté la chaîne hiérarchique.

> C'est la première attaque « blue on blue », où un membre des forces de l'ordre prend pour cible ses camarades. Cette expression a été forgée par les Américains en Afghanistan

Comment cela a-t-il pu être possible ?

Cet aveuglement n'est hélas pas nouveau. Il relève d'une forme d'autocensure, par peur d'être taxé d'islamophobie et de discriminations, entretenue par des faiseurs d'opinion experts dans le déni et au mieux naïfs, et par un travail de sape des islamistes dans les médias. Un rapport parlementaire de juin 2019 de Éric Diard et Éric Poulliat sur la radicalisation dans les services publics estimait que le phénomène de radicalisation dans le personnel des forces de sécurité était limité, mais touchait par ailleurs des secteurs aussi stratégiques que les transports et l'énergie. Il est urgent que cela cesse.

Que faudrait-il faire pour éviter ce genre d'attentats à l'avenir ?

Il faut admettre l'existence d'un risque dans l'administration. Nos compatriotes de confession musulmane y ont bien sûr toute leur place. Mais les personnes qui montrent des signes de rigorisme islamique doivent être écartées des secteurs sensibles. Sinon demain, comment justifiera-t-on de n'avoir pas su prévenir un attentat de masse commis par un fonctionnaire préalablement identifié comme islamiste notoire ? On ne peut plus se permettre de prendre le risque de conserver à des emplois stratégiques des gens porteurs d'une idéologie qui veulent détruire notre République.

* Membre du conseil scientifique de l'École de guerre, avocat à la Cour, auteur du « Sursaut ou le Chaos » (Plon, 2015).

➔ **Version en ligne sur le site du CRSI :** https://www.crsi-paris.fr/actualites/le-figaro-lattentat-le-plus-grave-sur-notre-sol-depuis-le-13-novembre-2015-interview-de-thibault-de-montbrial

FOCUS…

L'opération Barkhane, essentielle à la lutte contre le terrorisme



Lancée en août 2014 en remplacement de l'opération Serval mise en place un an et demi plus tôt, **Barkhane est actuellement la plus importante mission extérieure de la France, avec 4500 militaires déployés au Sahel. Au total, 41 soldats y ont trouvé la mort en l'espace de six ans.**

L'armée française n'avait plus connu semblable tragédie depuis près de 36 ans. Treize militaires de l'opération Barkhane ont perdu la vie le 25 novembre dernier au Mali dans la collision accidentelle de deux hélicoptères qui appuyaient une attaque contre des djihadistes. Il s'agit du bilan humain le plus lourd depuis l'attentat du Drakkar, au Liban (58 morts en 1983), comparable avec celui de l'embuscade d'Uzbin (Afghanistan) les 18 et 19 août 2008.

« Les groupes terroristes djihadistes du Sahel, liés notamment à Daesh, sont en train de constituer un arc vers le Tchad et le Nigeria, qui pourrait remonter » jusqu'au Proche-Orient », a mis en garde le Ministre des Affaires étrangères, sur France Inter.

Le groupe Etat islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP), faction du groupe nigérian Boko Haram affiliée à l'EI, multiplie les attaques dans le nord-est du Nigeria. Les violences djihadistes se sont propagées aussi au Niger, au Tchad et au Cameroun voisins.

À titre d'illustration, l'attaque survenue le 10 décembre, à la frontière avec le Mali à Inates, dans laquelle 71 soldats nigériens ont trouvé la mort, a été revendiquée par le groupe Etat islamique.

« La situation sécuritaire est évidemment difficile », a récemment admis la ministre des Armées Florence Parly, au cours d'une visite dans la région, soulignant que « le combat contre le terrorisme est un combat de longue haleine ».

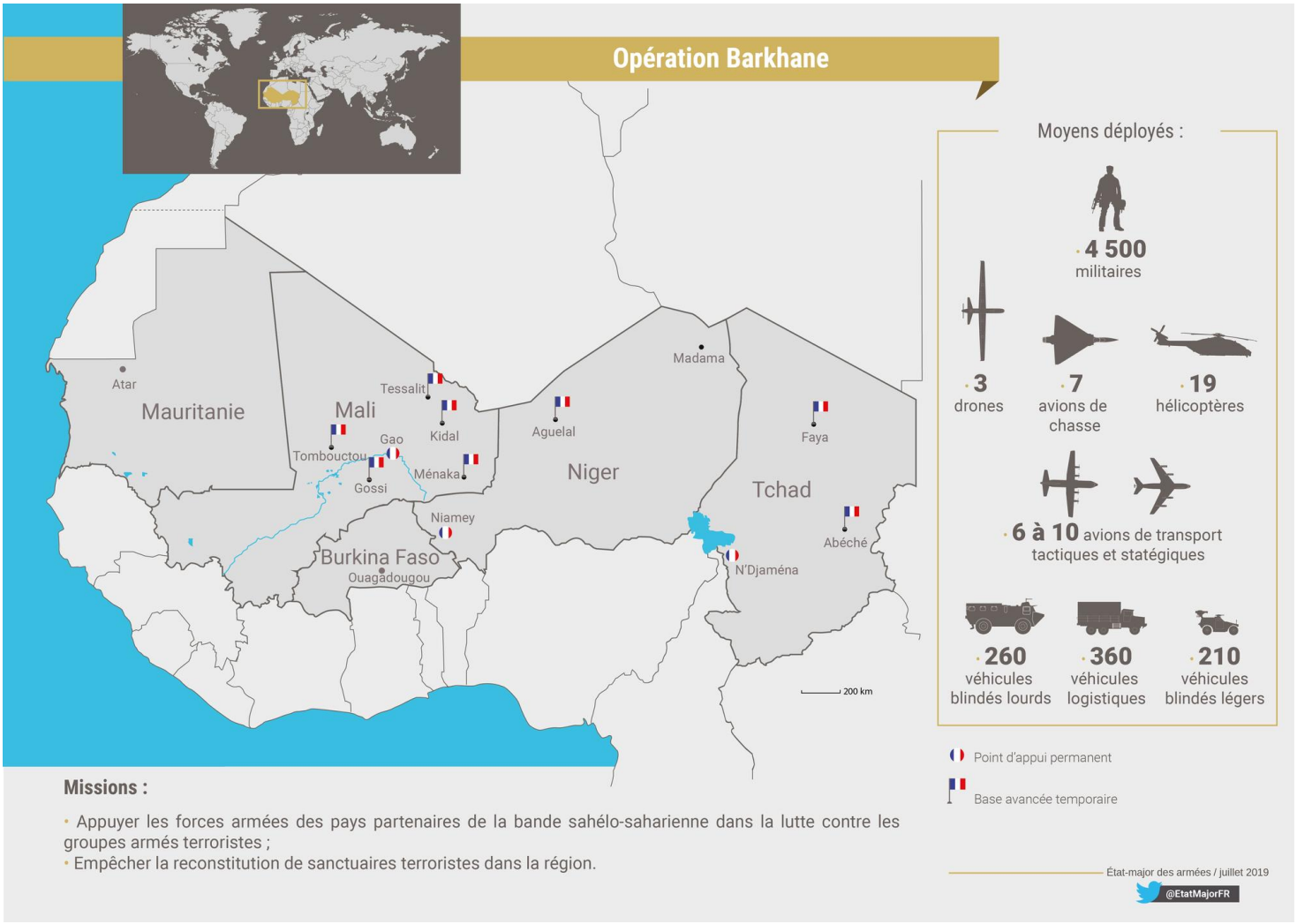
Selon le général Pierre de Villiers, invité par Yves Calvi sur RTL, « Jean-Yves Le Drian a parfaitement raison (…). **Aujourd'hui, on voit bien que le terrorisme descend vers le sud et se développe avec des mouvements très différents des uns et des autres. Il faut le combattre et la présence du dispositif Barkhane est essentielle sur ce plan ».**

Et il précise : « On a gagné beaucoup de guerres ces dernières années mais on a généralement, perdu les paix. Il faut du développement, de l'eau, de l'électricité du bonheur et un peu plus de coopération internationale et notamment européenne **».** **L'armée française doit-elle rester en opération au Mali ? Pour le général de Villiers la réponse est affirmative : « Il faut apprendre la patience. La patience est l'école du soldat ».**

<u>L'analyse du CRSI</u> : l'opération Barkhane constitue un endiguement essentiel pour combattre le terrorisme islamiste à l'extérieur du territoire européen. A cet égard il est déplorable que nos alliés ne s'engagent pas davantage sur le plan opérationnel, ce qui ce qui fait peser sur la France une lourde charge humaine, matérielle et financière.

L'opération Barkhane en carte

Source : ministère des Armées



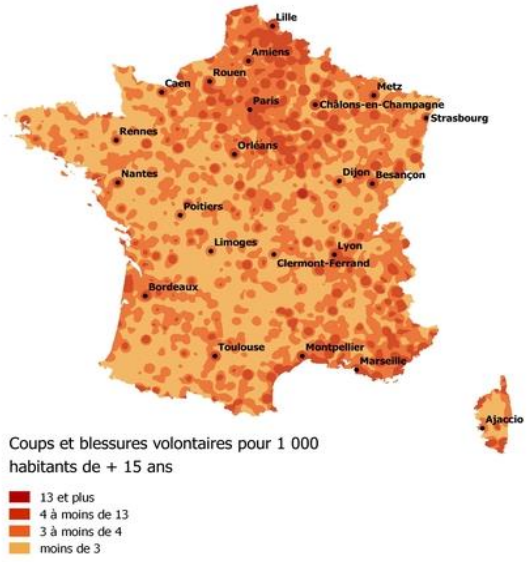
INDICATEURS

Coups et blessures volontaires ainsi que violences sexuelles en hausse significative en fin d'année

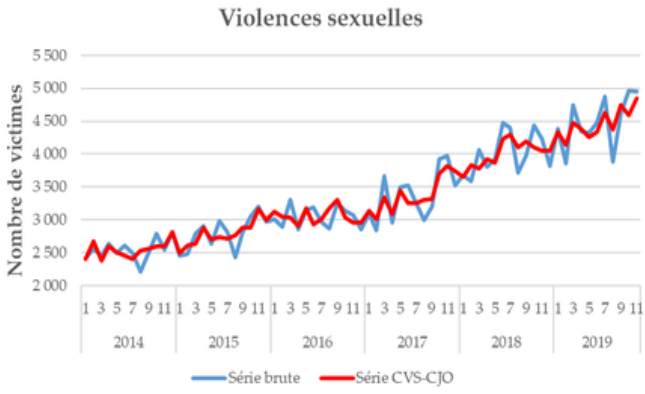


Les coups et blessures volontaires sur les personnes de 15 ans ou plus (y compris les violences intrafamiliales) enregistrés par les forces de sécurité augmentent en novembre après une très légère baisse en octobre. Le cumul sur les trois derniers mois augmente nettement (+8 %). Parmi ces coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans ou plus, la part des violences intrafamiliales enregistrées s'est accrue depuis juillet : cette hausse peut s'expliquer notamment par un effet positif du Grenelle des violences conjugales, lancé en septembre, lequel a pu inciter les victimes à davantage déposer plainte et favoriser un meilleur accueil par les services de sécurité.

Après avoir atteint un premier point haut en juillet 2018, **le nombre de coups et blessures volontaires** a enregistré des fluctuations avec une légère tendance à la baisse, puis il **a rebondi et s'inscrit depuis mars 2019 sur une tendance très marquée à la hausse. Le total des trois derniers mois se situe nettement au-dessus de la moyenne de 2018 (+ 16 %).**



Les violences sexuelles enregistrées sont en forte augmentation en novembre 2019, après une baisse au mois précédent. **Le total des trois derniers mois est nettement supérieur à celui des trois mois précédents (+ 6 %).**



Source : Interstats – Ministère de l'Intérieur

Le rapport du moment…

Rapport d'enquête « Cadre de vie et sécurité » 2019

L'enquête « *Cadre de vie et sécurité* » (CVS) est conduite chaque année depuis 2007 par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale (ONDRP) et avec le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI, créé en 2014). **Cette enquête nationale, dite de «victimation», a pour objectif d'évaluer et de décrire les infractions dont sont victimes les personnes physiques.**

Elle complète ainsi les données administratives sur les infractions enregistrées au quotidien par les services de police et de gendarmerie car les victimes ne déposent pas toujours plainte. L'enquête s'intéresse en outre aux opinions de l'ensemble de la population (victimes et non victimes) en matière de cadre de vie et de sécurité.

L'objet de ce rapport est de présenter, de façon systématique, les réponses des ménages à toutes les questions qui leurs sont posées, dans chacun des domaines de la victimation couverts par l'enquête. Combien de victimes par an ? Quelles caractéristiques ? Quel déroulé des faits ? Quid des auteurs ? Dans quels espaces géographiques la victimation est-elle la plus importante ? Dans quelles catégories sociales ? Ce travail est complémentaire d'autres exploitations de l'enquête, avec des études thématiques publiées par l'Insee, l'ONDRP, le SSMSI et différents organismes de recherche. Il vise à poser des cadres, proposer des premières réponses, et peut-être suggérer des approfondissements.

Les premiers résultats de l'enquête 2019 publiés dans le cadre de cet ouvrage, dévoilent notamment des statistiques inédites sur la corruption.

Comme les autres enquêtes de la statistique publique, l'enquête CVS est un dispositif qui évolue chaque année avec des suppressions, modifications et ajouts de questions ou de modules thématiques (transports, arnaques, corruption, discrimination, …). Avec l'appui de l'Insee, le SSMSI pilote la réflexion sur l'évolution à horizon 2022 du dispositif global de l'enquête pour répondre à la demande sociale exprimée lors des rencontres organisées par le Conseil national de l'information statistique (CNIS) en 2015 et 2016. Le SSMSI s'appuiera également sur la concertation avec les utilisateurs potentiels du dispositif et sur la coopération avec d'autres Instituts nationaux de statistique. Comme pour toute enquête réalisée par le service statistique public, le futur dispositif aura vocation à être examiné, le moment venu, par le CNIS.



Source : ministère de l'Intérieur

Télécharger le rapport ici : https://www.interieur.gouv.fr/content/download/120051/962866/file/RapportCVS2019.pdf

N'hésitez pas à faire circuler cette newsletter et à l'année prochaine !



Newsletter du CRSI décembre 2019
Directeur de la publication :
Thibault de Montbrial
Conception & réalisation :
Guillaume Lefèvre

Tout droits réservés au @CRSI-Paris
Reproduction interdite sans autorisation

Vous souhaitez soutenir, devenir partenaire ou adhérer au CRSI ?

Contactez dès à présent notre Secrétaire général Guillaume Lefèvre par email à l'adresse :
gl@crsi-paris.fr

Et retrouvez-nous sur Internet :
https://www.crsi-paris.fr/



Centre de Réflexion sur la Sécurité Intérieure

@CRSI_Paris

www.crsi-paris.fr